



CIFIC-VD

**Communauté d'intérêts pour la formation
commerciale de base du canton de Vaud**
Case postale 1215 – 1001 Lausanne

**Aux entreprises prestataires de
stage 3+1 employé(e)s de commerce**

Paudex, le 3 septembre 2021
BM

Financement des cours interentreprises des employé(e)s de commerce 3+1

Madame, Monsieur,

Nous faisons suite à notre courrier du 25 août 2021, dans lequel nous vous informions que nous n'organiserions pas les cours interentreprises (CIE) des stagiaires 3+1 pour le moment, en raison d'incertitudes quant à leur financement. Ceux-ci étaient donc en attente.

Depuis lors, plusieurs contacts ont eu lieu avec les autorités cantonales, en particulier la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP), dans le but de trouver une solution permettant la réalisation de ces cours.

Ainsi, le Canton de Vaud va nous fournir une avance sur le financement de ces cours, jusqu'à ce que les sources de financements soient déterminées. Grâce à cette intervention, il nous est possible d'organiser les CIE, conformément à l'ordonnance de formation. Ils auront donc lieu dans les meilleurs délais, et les premières convocations partiront la semaine prochaine. Les entreprises et les stagiaires peuvent à nouveau se référer aux périodes de cours interentreprises indiquées sur notre site internet www.cific-vd.ch.

Comme nous vous l'avions indiqué, la participation de la FONPRO reste incertaine et c'est la raison pour laquelle l'ensemble des partenaires estiment que la situation doit être clarifiée. Dans ce contexte, la CIFIC-VD s'engagera dans toutes les démarches permettant d'assurer un financement pérenne de ces CIE, en évitant de répercuter leur coût sur les entreprises. Il n'est cependant pas exclu, à l'issue de ces procédures, que celui-ci soit mis à la charge des entreprises. La CIFIC-VD considère qu'il doit s'agir du dernier recours.

Nous restons bien entendu à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez souhaiter.

En vous remerciant de votre compréhension, nous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Jacques Richoz
Président

Baptiste Müller
Secrétaire général